

ACCUEIL avec hébergement

	Bâtiment PRINCIPAL 80 lits			Bâtiment ANNEXE 15 lits			Bât. PRINCIPAL + ANNEXE = 95 lits	
	week-end complet mise à disposition dès le vendredi pour installation et préparatifs.....hébergement jusqu'au dimanche soir (soit 2 nuits)	2 nuits en dehors du week- end	nuît supplémentaire (à partir de la troisième nuit)	1 nuit ou week-end du samedi au dimanche	2 nuits ou week-end du vendredi au dimanche	nuît supplémentaire (à partir de la troisième nuit)	week-end complet mise à disposition dès le vendredi pour installation, préparatifs.... hébergement jusqu'au dimanche soir (soit 2 nuits)	nuît supplémentaire
hébergement :	pour un groupe jusqu'à 60 personnes, le forfait de base est de :			pour un groupe de 15 personnes maximum			pour un groupe de 95 personnes maxi en hébergement	
basse saison novembre, décembre janvier, février	1590 € 13.25 € / nuit / pers	1485 € 12.40 € / nuit / pers	690 € 11.50 € / pers	480 € 32 € / nuit / pers	800 € 26.70 € / nuit / pers	190 € 12.70 € / nuit / pers	2410 € 12.70 € / nuit / pers	1000 € 10.50 € / nuit / pers
haute saison du 1er mars au 31 octobre	1910 € 15.90 / nuit / pers	1800 € 15 € / nuit / pers	800 € 13.30 € / pers	560 € 37.30 € / nuit / pers	800 € 26.70 € / nuit / pers	225 € 15 € / nuit / pers	2620 € 13.80 € / nuit / pers	1110 € 11.70 € / nuit / pers

Taxe de séjour : une taxe de séjour est collectée par la Communauté de communes des Hautes Vosges. Son montant est fixé (en 2024) à **0.88 euros par nuit et par personne**.
Le règlement du montant ainsi calculé est à ajouter aux frais de mise à disposition réglés à l'issue du séjour

- Définition :**
- mise à disposition des locaux en gestion libre,
 - charges chauffage, gaz et électricité comprises dans le tarif,
 - accueil du groupe par une personne de l'association, horaires à convenir
 - chaque lit équipé : couverture, oreiller, **se munir d'un drap-housse,**
 - **d'une taie ou d'un sac de couchage,**
 - draps et taie pourront être mis à disposition (7 €/pers.),
 - **à la charge du groupe :**

remise en état des locaux : nettoyage (balayage + lavage) des chambres, couloirs, sanitaires, salle à manger, cuisine, plonge, rangement tables et chaises, vaisselle, évacuation poubelles

- Conditions :**
- contrat écrit de mise à disposition
 - arrhes pour la réservation : 10 % du coût prévisionnel (non remboursable en cas de dédit)
 - gratuité pour les enfants de moins de 3 ans
 - tarif spécial à partir de 5 nuits
 - virement du solde directement sur le compte de l'association à l'issue du séjour

Mise à disposition possible de la salle rez de chaussée du bâtiment annexe

(dans le cas de mise à disposition du seul bâtiment principal sur un week-end 2 nuits)

- supplément de 200 euros,

Précision : L'association organise des séjours d'enfants et des stages de formation d'animateurs sur une partie des vacances scolaires ; la mise à disposition des locaux est fonction de ces périodes réservées par l'association.
Sur l'année et en principe, il n'y a aucune location simultanée des deux bâtiments pour deux groupes
Cependant sur le week-end, la priorité étant accordée à la location du bâtiment principal, un accord des deux groupes peut permettre une location des deux bâtiments.

ACCUEIL à la JOURNEE, sans hébergement dans le bâtiment principal

mise à disposition de la cuisine (équipement complet collectivité), des deux salles à manger (150 couverts), accès aux sanitaires, ensemble accessible PMR
sur une journée haute saison **600 €** charges comprises sur une journée basse saison **700 €** charges comprises

ACCUEIL à la JOURNEE dans la salle RdC du bâtiment ANNEXE

mise à disposition de la salle avec tables et chaises, d'une petite cuisine, et des sanitaires, capacité environ 80 personnes, accessible PMR
sur une journée haute saison **450 €** charges comprises sur une journée basse saison **550 €** charges comprises